

TRAVAIL A L'EAU.

(Règlement des passages de brevet)

Premier degré. (accessible à partir de 9 mois).

Assouplissement

20 points

Présentation du chien au juge. La qualité de présentation (calme et obéissance) sera appréciée et notée par le juge. Marche en laisse à la main gauche sur 20 mètres : aller, demi-tour à droite et retour vers le juge, assis devant le juge.

Natation

20 points

Le chien embarquera sur le canot avec son conducteur. A 200 mètres de la rive, le chien devra sauter de lui-même ou sur l'ordre de son conducteur. Si le chien ne s'est pas exécuté au bout d'une minute, celui-ci pourra être aidé. Ensuite, le canot reviendra lentement vers la rive suivi du chien. Le conducteur pourra encourager l'animal par geste et par la voix.

Manchon lancé depuis la rive...

20 points

Le chien se tiendra à côté de son conducteur au bord de l'eau. A la demande du juge, le conducteur ou une tierce personne lancera le manchon à 15 mètres minimum de la rive. Le chien devra immédiatement nager jusqu'au manchon et le rapporter à son conducteur.

Manchon lancé depuis le canot

20 points

Le chien se tiendra à côté de son conducteur au bord de l'eau, le manchon sera lancé du canot situé à 25 mètres de la rive. Le chien devra immédiatement nager jusqu'au manchon et le rapporter à son conducteur.

Remarque : Il est toléré que le chien lâche le manchon dès qu'il a pied.

3 essais sont autorisés

(La cotation se fera sur le dernier essai effectué)

Notation sur 100 points :

<i>Assouplissement</i>	<i>20 points</i>
<i>Natation</i>	<i>20 points</i>
<i>Rapport (a)</i>	<i>20 points</i>
<i>Rapport (b)</i>	<i>20 points</i>
<i>Impression générale</i>	<i>20 points</i>

Deuxième degré. (Accessible à partir de 12 mois).

Assouplissement

20 points

Présentation du chien au juge, marche en laisse à la main gauche sur 20 mètres. Au commandement du conducteur, il effectuera : halte, assis, debout. Au commandement du conducteur, il effectuera : départ, demi-tour par la droite, retour vers le juge, halte, couché face au juge.

Natation

20 points

Le chien embarquera sur le canot avec son conducteur. A 500 mètres de la rive, le chien devra sauter de lui-même ou sur l'ordre de son conducteur. Si le chien ne s'est pas exécuté au bout d'une minute, celui-ci pourra être aidé. Ensuite, le canot reviendra lentement vers la rive suivi du chien. Le conducteur pourra l'encourager par la voix et par geste.

Rapport du mannequin

20 points

Le chien se tiendra à côté de son conducteur au bord de l'eau. Le mannequin sera lancé du canot à environ 30 mètres de la rive. Sur l'ordre du conducteur, le chien devra immédiatement nager jusqu'au mannequin, lui saisir un bras et le ramener à son conducteur. Le canot attendra la fin de l'épreuve pour revenir.

Remarque : Il est toléré que le chien lâche le mannequin dès qu'il a pied.

Rapport d'un nageur en difficulté

20 points

Le chien se tiendra à côté de son conducteur au bord de l'eau.

Un plongeur sautera du canot situé à environ 30 mètres de la rive et simulera l'affolement sans appeler le chien par son nom. Le chien devra immédiatement nager vers le plongeur qui s'agrippera au harnais et sera ramené vers le conducteur.

Remarque : Il est toléré que le chien lâche le plongeur dès qu'il a pied.

2 essais sont autorisés

(La cotation se fera sur le dernier essai effectué)

Notation sur 100 points :

<i>Assouplissement</i>	<i>20 points</i>
<i>Natation</i>	<i>20 points</i>
<i>Rapport du mannequin</i>	<i>20 points</i>
<i>Rapport du plongeur</i>	<i>20 points</i>
<i>Impression générale</i>	<i>20 points</i>

Troisième degré (Accessible à partir de 15 mois).

Assouplissement

20 points

Présentation du chien au juge, marche de 20 mètres sans laisse, le chien à la main gauche, demi-tour à droite et retour. Au bout de 10 mètres sur l'ordre du conducteur le chien effectuera : halte, assis, pas bouger le conducteur revient seul vers le juge. Le chien reste " pas bouger ". Au rappel du conducteur, le chien le rejoint, halte face au maître et se replace assis à main gauche.

Rapport d'un nageur inanimé

20 points

Le chien se tiendra à côté de son conducteur au bord de l'eau. Un plongeur (nageur inanimé) sautera à environ 30 mètres de la rive, pendant que le canot effectue encore 20 mètres vers le large. De lui-même ou sur l'ordre de son conducteur, le chien devra nager jusqu'au noyé, lui saisir le bras et le ramener au canot ou à la berge. Noyé et chien seront remontés à bord, ou hissés à la berge.

Remarque : Il est toléré que le chien lâche le plongeur dès qu'il a pied.

Rapport de deux nageurs

20 points

Le chien se tiendra à côté de son conducteur au bord de l'eau. Un premier plongeur (noyé) sautera à environ 50 mètres de la rive. Le second plongeur (sauveteur) sautera 20 mètres plus loin pour nager aussitôt vers le noyé en sollicitant l'aide du chien. Le chien devra nager aussitôt vers le sauveteur et le ramener à la rive pendant que le sauveteur s'agrippera au harnais du chien en maintenant le noyé hors de danger.

Remarque : Il est toléré que le chien choisisse le chemin le plus court ou les courants favorables.

Rapport d'un canot

20 points

Le chien embarquera dans le canot avec quatre personnes. Le chien devra plonger à environ 50 mètres de la rive, saisir l'extrémité d'un cordage et ramener le canot vers la rive.

Remarque : Il est toléré que le chien choisisse le chemin le plus court ou les courants favorables.

Apport du manchon au canot

20 points

Le chien se tiendra à côté de son conducteur au bord de l'eau. Le canot sera situé à environ 30 mètres de la rive. Le conducteur donnera le manchon au chien qui l'apportera au canot. Le chien sera remonté à bord.

1 seul essai est autorisé

(La cotation se fera sur ce seul essai effectué)

Notation sur 100 points

<i>Assouplissement</i>	<i>20 points</i>
<i>Rapport (a)</i>	<i>20 points</i>
<i>Rapport (b)</i>	<i>20 points</i>
<i>Rapport du canot</i>	<i>20 points</i>
<i>Apport au canot</i>	<i>20 points</i>

Brevet en mer (Accessible à partir de 24 mois).

Nage d'endurance

20 points

Chien et conducteur embarquent sur le canot. A 50 mètres de la rive, le chien plonge sur ordre de son conducteur et suit le canot vers le large pendant 30 minutes. On remonte le chien à bord au bout du temps imparti.

Epreuve de rapport

20 points

- a) Rapport du noyé
b) Sera tirée au sort
- Soit par un nageur en difficulté
 - Soit un véliplanchiste sur sa planche
 - Soit un noyé sur un matelas pneumatique

Ces épreuves se feront à partir de la rive. L'épreuve choisie sera la même pour tous les chiens.

Epreuve d'apport

(a ou b) sera tirée au sort

a) Apportable vers un autre canot

20 points

Chien et conducteur embarquent sur le canot. Celui-ci effectue à peu près 50 mètres, ainsi qu'un second canot qui s'immobilisera à environ 15 mètres du premier. Sur ordre du conducteur, le chien saisit un cordage et nage vers le canot en difficulté afin de le remorquer. Le pilote prend le cordage et remonte le chien à bord.

b) Apport d'une bouée

20 points

Apport d'une bouée de sauvetage à un nageur en difficulté à partir de la rive ou à partir d'un canot.

1 seul essai est autorisé

(La cotation se fera sur ce seul essai effectué)

Notation sur 100 points

<i>Natation</i>	<i>20 points</i>
<i>Rapport (a)</i>	<i>20 points</i>
<i>Rapport (b)</i>	<i>20 points</i>
<i>Apport (a)</i>	<i>20 points</i>
<i>Apport (b)</i>	<i>20 points</i>

NOTATION.

BREVET 1, 2 et 3

Pour l'obtention des Brevets, le chien devra avoir obtenu :

Excellent - Très bon - bon.

Comme suit :

Excellent	au moins 85% des points
Très bon	au moins 75% des points
Bon	au moins 70 % des points
Insuffisant	moins de 60% des points

Pour valider le Brevet, le chien devra avoir obtenu minimum, 70% au total général et 60% dans chaque exercice.

BREVET DE SAUVETAGE EN MER

Le chien devra avoir obtenu un EXCELLENT.

Comme suit :

Excellent	au moins 75% des points
Insuffisant	moins de 75% des points.